ICANN79 | Forum de la communauté – Séance conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et SSAC
Mercredi 6 mars 2024 – 9h00 à 10h00 SJU

FRANCO CARRASCO : Bonjour, mon nom est Franco Carrasco. Je suis le gestionnaire technique de cette session. Bienvenue à la session conjointe du CA de l'ICANN et du Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité, le SSAC. Veuillez noter que cette session est enregistrée et est régie par les normes de comportements attendus de l'ICANN. L'interprétation se fera en anglais, en français, en espagnol, en chinois, en russe et en arabe. Si vous vous exprimez, dites votre nom et si vous parlez une autre langue que l'anglais, signalez-le. Parlez à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation adéquate.

Les débats auront lieu entre le CA de l'ICANN et le SSAC. Il n'y aura donc pas de questions du public. Néanmoins, vous pouvez utiliser le chat. Les discussions privées ne sont possibles qu'en intervenant dans le format webinaire de Zoom. Tout message envoyé à un orateur ou un participant sera vu par les autres participants, les autres, les co-hôtes et les autres participants et intervenants.

TRIPTI SINHA : Merci et bienvenue à cette réunion conjointe CA-SSAC. C'est une opportunité qui se produit deux fois par an. Nous pouvons parler de façon très franche de sujets importants. Il me semble qu'il y a quelques

questions qui vont faire l'objet de débats aujourd'hui. Donc ceci dit, je vais donner la parole à Jim qui va présider cette réunion pour le CA.

JAMES GALVIN : Merci, Tripti. Bonjour à tous. C'est l'une de mes réunions favorites de la semaine de rassembler le SSAC et le CA. C'est une de mes activités préférées de cette semaine et il y a beaucoup de choses intéressantes qui se produisent. Aujourd'hui, nous allons parler du NCAP, du projet d'analyse des collisions de noms et des intérêts qui touchent ses membres du groupe. Cela a été documenté lors de nombreux points de situation.

Donc ce qui importe aujourd'hui, c'est que nous avons une première mouture de ce rapport. Les commentaires publics ont été recueillis et le groupe se penche sur ces commentaires pour fournir un rapport final. La SSAC a chapeauté le projet NCAP tout au long de sa durée de vie. C'était une des exigences du CA et cela a été fait conjointement avec la supervision de la communauté. Le SSAC se penche activement sur les questions critiques de stabilité et de sécurité ainsi que les facteurs de risque qui résultent de la discussion, ainsi que sur un cadre mis à jour sur la collision des noms et la communauté est très intéressée par cela, et c'est étroitement lié au nouveau à la nouvelle série de gTLD.

Nous allons débuter avec les coprésidents du NCAP. Il y aura une présentation des principales conclusions du groupe de discussion NCAP, puis il y aura une présentation du SSAC à propos de leurs réflexions actuelles relatives aux propositions et aux débats du NCAP. Vous pouvez poser des questions à la fin de chaque présentation. Par ailleurs, je répète qu'il y aura des micros baladeurs. Il n'y a pas autant de place sur le podium que dans la pièce, mais tous les membres du CA ou du SSAC sont autorisés à prendre la parole. Manifestez-vous. Je vais donc donner la parole à Ram Mohan.

RAM MOHAN : Ram Mohan. Merci. C'est un plaisir d'être ici parmi vous. Alors nous sommes ravis de partager nos conclusions résultant de cette analyse des collisions de noms. C'est notre seul sujet. Alors avant cette réunion, le SSAC et le CA ont parlé de la possibilité de mieux comprendre le point de vue du SSAC sur ce sujet.

Alors nous avons deux présentations. Le premier volet de cette présentation sera chapeauté par Matt et Suzanne, qui ont présidé l'effort et la discussion de la communauté chapeauté par le SSAC qui s'est penché sur les collisions de noms. C'est le groupe qui a publié un projet de rapport final après réception des commentaires publics. Matt et Suzanne vont vous parler de leurs constats, leurs conclusions, leurs recommandations. Puis l'on prendra des questions et l'on en parlera tous ensemble.

Par la suite, nous passerons au deuxième volet de la réunion qui se concentrera sur le SSAC qui a fondé un groupe de travail visant à parler des collisions de noms. Nous parlerons des constats de ce groupe de travail et de notre état d'avancement. Ce volet du débat sera sans doute un peu plus pointu pour ce qui est des conclusions et des constats. Sans plus attendre, je vous donne la parole, Suzanne et Matt.

SUZANNE WOOLF : Merci Ram. Merci Jim, Merci Tripti. Je suis Suzanne Woolf. Je suis présent avec mon co-président Matt Thomas. Je suis ici pour vous parler des conclusions du NCAP. Comme Ram l'a dit, le projet de rapport a été publié il y a deux semaines et nous avons fini de recueillir les commentaires publics un peu plus tôt cette semaine.

Alors, avant de passer à la suite, je veux vous dire qu'il a fallu beaucoup d'efforts de la communauté et du groupe de discussion NCAP pour produire ce rapport. Nous voulons remercier tous les participants de leurs efforts. Tout le monde a fait de son mieux. Nous avons essayé d'avoir une approche consensuelle dans la mesure du possible. Donc, le contenu représente la meilleure évaluation et la meilleure orientation que nous pouvons fournir au CA et à la communauté.

Alors, récapitulatif, Ram l'a dit, nous avons déjà entendu parler des collisions, non? Alors pensez au nom de domaine comme des adresses de domicile. Donc les écueils sont très clairs. Si deux maisons partagent la même adresse, eh bien il est difficile d'envoyer du courrier à la bonne

adresse. Par ailleurs, si le colis ou le courrier tombent entre les mauvaises mains, il peut y avoir des conséquences qui peuvent être graves. Dans le DNS, les collisions de noms ont lieu lorsqu'un DNS est utilisé dans l'espace de noms global est également utilisé dans un espace de noms différents. Donc on parle d'entités souvent qui sont des entreprises, mais il y a d'autres éléments où cela peut survenir également. Et parfois il peut y avoir des logiciels, des utilisateurs ou d'autres fonctionnalités qui mésinterprète ce phénomène.

Alors pourquoi est-ce pertinent pour les nouveaux gTLD? Il y a un risque de conséquences inattendues si nous ne menons pas ce travail. Donc les entreprises utilisent des étiquettes telles que des TLD internes et des noms des espaces de noms privés qui peuvent apparaître dans l'Internet global et avoir des conséquences. L'introduction de nouveaux gTLD augmente la probabilité de collisions de noms, car il y a un plus grand ensemble de noms potentiels, ce qui augmente la possibilité de collisions. Donc il y a plus de possibilités qu'une chaîne de gTLD chevauche quelque chose qui est déjà utilisé dans un système de nommage interne, un réseau privé ou d'autres espaces de travail sur l'Internet.

Il faut également savoir qu'évaluer les collisions de noms est complexe et plus complexe que par le passé, en raison de l'évolution des infrastructures de réseaux et de la technologie. C'est l'Internet, c'est en évolution constante, ça change tout le temps. Pour recueillir les

données, il faut évaluer ce qui se produit. Et tout cela, c'est un effort qui est de plus en plus compliqué. Il y a notamment le renforcement de la confidentialité dans le DNS et les systèmes de nommage alternatifs ont rendu plus touffu le paysage du DNS et les évaluations sont plus difficiles. Je donne la parole à Matt.

MATT THOMAS : Matt Thomas au micro. Merci Suzanne. Comme cela a été dit précédemment, la mission principale du groupe de débat du NCAP qui était chapeautée par la communauté et le SSAC, eh bien, c'était de fournir des avis relatifs à la prochaine série de délégations de gTLD, avec pour objectif d'avoir un processus durable, répétable et déterministe pour traiter les collisions de noms à l'avenir.

L'une des questions posées par le CA au SSAC était de fournir une analyse des données sur les .home, .corp, .mail, puis également d'émettre un avis général sur les collisions de noms. Et tout cela a été fait de façon inclusive avec la communauté et des experts de différents champs qui ont rejoint le groupe et fourni des informations et des données pour éclairer nos décisions.

Il y a trois études qui ont été menées dans le cadre de cette analyse. La première étude s'est penchée sur les chaînes faisant l'objet de collisions. Donc, nous nous sommes penchés sur des années de données racines en se penchant sur .corp, .mail. Et cette étude nous a

donné des informations cruciales car on a constaté que l'incidence des collisions de noms a augmenté au fil du temps. Et on a pu faire cela en se penchant sur des évaluations critiques diagnostiques. Ces CDM, ces évaluations de diagnostique critique nous permettent de nous pencher sur la télémétrie des collisions de noms et donc nous avons pu évaluer l'incidence des collisions de noms pour une chaîne particulière.

Ce rapport était très riche en informations car il nous a fourni des orientations et des recommandations relatives à l'évaluation et à l'analyse des collisions de noms à l'avenir. Mais la deuxième étude, c'est une étude relative aux requêtes DNS pour les TLD non existants nous a donné des informations et des sauvegardes sur la façon dont les données de collisions de noms pouvaient être évaluées et mesurées dans l'écosystème du DNS. Je l'ai noté précédemment, l'écosystème du DNS, au fil de la dernière décennie a beaucoup changé.

Il y a eu des changements technologiques tels que l'anonymisation, le déploiement de racines locales et le déploiement de résolveur récursif public depuis l'année 2012. Cette étude s'est penchée sur la façon dont les données DNS pouvaient être utilisées à partir de différentes instances de serveurs racine vis à vis de ce qui pourrait être recueilli à partir de résolveurs récursifs, et cette étude nous a donné des informations relatives aux avantages et aux inconvénients et ce qui peut être mesuré ou non pour ce qui est des collisions de noms.

Le troisième rapport s'est penché sur l'analyse de la cause racine. Ce rapport s'est penché sur les 47 documents reçus par l'ICANN depuis 2012, ces 47 signalements plutôt, et on a constaté que ces collisions de noms ont été observées depuis 2012, depuis la dernière délégation de gTLD. Donc, nous nous sommes penchés sur l'envergure de ces collisions et quelles étaient les causes racine sous-jacentes. Cela nous a permis d'avoir des données concrètes en matière d'expériences tangibles résultant de collisions de noms depuis la dernière série de délégations de gTLD.

Nous avons eu beaucoup de débats au fil des années et nous avons vraiment pu cadrer nos constats. Les collisions de noms à l'avenir doivent être gérées par le prisme de la gestion du risque. Les collisions de noms vont continuer à exister pour préserver la sécurité et la stabilité du DNS. Nous recommandons qu'un cadre de gestion de risques soit appliqué à l'évaluation des collisions de noms.

Il y a plusieurs constats principaux qui ont résulté de nos débats. Comme je l'ai dit, il faut avoir une approche de gestion du risque. Pour ce faire, il faut des données pour identifier les chaînes qui peuvent être dangereuses ou sont peut-être vulnérables à des collisions de noms.

Pour déterminer cela, le groupe de discussion recommande de créer la TRT. L'équipe d'examen technique. C'est un groupe d'experts qui

pourra se pencher sur les données de télémétrie, des collisions de noms et mener une analyse de ces CDM. Ces évaluations de diagnostic critiques et de les appliquer pour les chaînes. Mais pour faire cela, il faut des données.

Comme je l'ai dit, le DNS a évolué ces dix dernières années en raison de l'évolution de la technologie, et les données utilisées en 2012 ne sont plus disponibles ou sont dégradées et qu'il faut recueillir des données de façon alternative. Donc, il faut améliorer la façon dont on recueille les données, ce dont on va parler un peu plus à l'avenir via ces différentes méthodes d'évaluation. Le groupe de discussion a identifié quatre méthodes de recueil des données. Diapo suivante, s'il vous plaît. Donc, d'une manière générale, il y a deux objectifs principaux dans le cadre qui a été proposé dans le rapport du NCAP. D'abord, s'assurer que la collision de nom peut être évaluée, à savoir s'assurer que les données soient disponibles et pour faire en sorte que les données soient disponibles.

Nous proposons maintenant, depuis le groupe de discussion, que les chaînes soient temporairement déléguées dans la zone racine avant d'être déléguées pour faciliter la collecte de données de la part de la TRT équipe de révision technique, ce qui va permettre à l'équipe TRT d'utiliser ces données pour collecter des données utiles à leur évaluation de risque. Deuxième objectif, donner à l'ICANN un accès à l'évaluation de plans d'atténuation et de remédiation. Et pour que ces

plans existent, il faut qu'il y ait la possibilité de créer des plans d'atténuation en différentes couches à appliquer sur les différentes chaînes.

Donc, vous voyez qu'il s'agit d'un processus assez simple que nous proposons pour la collision de noms qui commencent par l'étape zéro, c'est-à-dire la pré-candidature pour la demande d'enregistrement. Ici, on encourage les candidats à soumettre leur candidature en utilisant les données publiques telles que les données de magnitude et autres pour s'assurer qu'il n'y a pas de collision de noms. Donc, l'absence ou la présence d'une chaîne sur cette liste n'est pas pour autant une garantie qu'il ne peut pas y avoir de risque grave de collision. Mais en tout cas, cela donne aux candidats une idée avant de présenter leur demande d'enregistrement d'une chaîne. Une fois que cette demande est soumise à l'équipe TRT, elle va réviser les données disponibles publiquement pour évaluer le risque initial de collision de noms. La TRT va toujours recommander que la chaîne passe ensuite à une délégation temporaire dans la zone racine. Mais les données publiques sont là pour évaluer quel serait l'impact avant que cette chaîne passe à la zone racine pour garantir la sécurité du système de la zone racine. Donc l'équipe TRT va soumettre une recommandation au conseil d'administration où le candidat peut présenter son propre plan de d'atténuation et de remédiation à l'équipe TRT.

Donc, étape deux, une fois que cette chaîne est déléguée dans la zone racine de manière temporaire, alors ça permet à l'équipe TRT de collecter les données et mesures et de procéder à l'évaluation. Ça, ça peut être fait avec l'une des quatre méthodes dont nous avons parlé au groupe de discussion. La première s'appelle absence d'interruption. De quoi s'agit-il? Il s'agit d'une carte verte, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de zone vide et qu'il n'y a pas d'existence de problème. Donc les données collectées sont très utiles à ce niveau-là.

Deuxième méthode qu'on pourrait utiliser, c'est l'interruption contrôlée à l'instar de ce qui a été utilisé en 2012. Et là, l'interruption contrôlée permet de faciliter la collecte de données du DNS, mais permet également de fournir des notifications aux parties affectées si elles sont éventuellement exposées au risque de collisions de noms.

Troisième méthode s'appelle interruption visible et interruption visible et notification visible. De quoi s'agit-il? Il s'agit d'un travail supplémentaire où des données plus détaillées peuvent être collectées dans le cas de collisions de noms. Parce que dans ces deux scénarios, la zone pour la délégation temporaire contient maintenant une adresse IP lisible qui permet des requêtes directes vers un serveur unique et qui permet la collecte de données liées au DNS à partir des résolveurs récursifs. Et c'est une tentative du serveur unique. Donc vous obtenez des informations, des dispositifs même qui sont à l'origine de la collision de noms. Donc, tout cela va être collecté par l'équipe TRT en

vue d'élaborer une recommandation que l'équipe TRT soumettra au conseil d'administration pour voir s'il va de l'avant ou pas.

Donc, clairement, l'équipe de révision technique a un rôle prépondérant à jouer dans ce cadre et l'équipe TRT, clairement, doit être dûment qualifiée. Elle doit disposer d'une longue expérience dans la gestion du DNS pour pouvoir analyser ces données. Ce qui veut dire que l'équipe doit avoir une compréhension solide de l'infrastructure de l'Internet et également avoir une expérience solide dans la gestion historique et la gestion des données en temps réel pour l'analyse de tendances et les modélisations prédictives également dans la gestion de risque. Il faut pouvoir collecter les données.

La TRT doit également avoir des expériences dans l'élaboration de plans d'atténuation et de remédiation et conseiller en cas de réponse d'urgence, si besoin est. Diapo suivante, s'il vous plaît! J'ai Suzanne. Vous voulez présenter cette diapo?

SUZANNE WOOLF : Oui, bien sûr. Si ça doit arriver. C'est bon. On a eu beaucoup de conversations sur la collecte de données et les techniques et les principes qui sont en jeu. Et ce dont il faut nous assurer est très clair, à savoir, comme je viens de vous le dire à l'instant, vous ne pouvez pas simplement réutiliser les méthodes de détection de collision déjà utilisées en 2012.

Parce qu'il ne fait pas l'ombre d'un doute et c'est regrettable qu'il y ait moins de données disponibles. Par exemple, la minimisation de non-dit… Que c'est une… C'est un terme technique qui montre bien que les requêtes du DNS ne permettent pas d'envoyer un nom de domaine dans son ensemble et on ne connaît pas bien les conséquences de cela.

Il y a également un autre facteur mineur, mais tout aussi pertinent il y a plus d'adresses, beaucoup plus d'adresses IPv6 utilisées maintenant qu'à l'époque. Et donc il est probable que l'interruption contrôlée qui avait été appliquée lors de la dernière série ne fonctionne pas aussi bien avec les adresses IPv6. Il y a beaucoup d'aspects qui sont liés à l'aspect réglementaire : la confidentialité, vie privée, etc.

Mais également vous avez besoin de toute une variété de sources à vérifier, et il s'avère qu'il est impossible d'établir une règle générale qui s'appliquerait à toutes les causes racines. Donc il faudrait faire une analyse plus approfondie et une description généralisée des causes racines. Et on s'aperçoit qu'il y a trop de cas particuliers. Il n'y a pas de solution qui s'appliquerait à toutes les situations. L'organisation ICANN pourrait le faire, mais ça impliquerait énormément de données.

L'Organisation ICANN a fait part de ses préoccupations en termes de risques vis à vis de la confidentialité et à mesure que la recommandation va… Les recommandations du groupe de discussion,

on l'espère, vont prospérer et être mises en œuvre. Donc voilà les questions de fond sur lesquelles ce groupe de discussion est en train de plancher. Diapo suivante. Est ce qu'il y a des questions peut-être?

JAMES GALVIN : On va revenir à la diapo précédente. Bien, on va saisir cette opportunité pour voir s'il y a des questions par rapport aux principales conclusions présentées par Suzanne et Matt. Petit rappel, c'est l'occasion pour tous les membres du SSAC et membres du conseil d'administration d'intervenir. Il y a deux micros volants. Si vous voulez intervenir, levez la main et je vous donnerai la parole. Je vais poser la première question.

Il y a un détail, un point de détail dans l'étude étude prospective sur .home, .corp, .mail qui m'a semblé intéressante. Comme on le sait tous, .home, .corp, .mail ont un statut particulier par rapport à l'ICANN et il y a quelque chose d'intéressant qui est apparu par rapport à .mail, c'est la valeur CDM et je me demande si vous pourriez nous parler non pas de cette valeur, mais des valeurs relatives de .mail par rapport aux sept autres TLD, me semble-t-il. C'était sept qui ont été délégués au fil du temps. Est-ce que vous pourriez nous donner quelques détails techniques à ce niveau-là?

MATT THOMAS : Oui, je vous renvoie au rapport pour plus de détails. C'est en annexe de l'étude deux. Mais ce que Jim demande, ce sont des détails du CDM pour .mail, CDM Évaluation diagnostique critique. On a regardé le trafic de routage pour .mail et les mesures par rapport à .corp et .home. Et

lorsqu'on compare certaines des chaînes précédentes qui ont été déléguées dans la série 2012, il y a sept chaînes avec des CDM plus élevées avec .mail qui ont été déléguées et certaines de ces chaînes figuraient dans le rapport de collision de noms qui a été envoyé à l'ICANN dans les 47 signalements dont je vous parlais auparavant.

JAMES GALVIN : Merci. Je sais que nous avons une question dans la salle. Petit rappel pour nos membres SSAC qui nous joignent en ligne. Levez la main sur Zoom.

SAJID RAHMAN : Merci Jim. Y a-t-il eu une évaluation de risque par rapport à la prochaine série des nouveaux gTLD? Par rapport au coût et au calendrier ou au délai?

SUZANNE WOOLF : Excusez-moi, je n'ai pas compris la question. Est-ce que…

RAM MOHAN : Est-ce qu'il y a eu une évaluation d'impact de tout cela en termes de coûts et de délais?

SUZANNE WOOLF : Je crois que ça fait partie de la prochaine étape du processus. Maintenant que le groupe de discussion a présenté ses conclusions et recommandations, je pense que c'est la prochaine étape.

RAM MOHAN : Oui. L'organisation ICANN a fourni quelques contributions là-dessus et le groupe de discussion vient de se pencher et d'examiner l'aspect coûts et délais à partir des commentaires faits par l'organisation ICANN.

MATT THOMAS: Un autre commentaire là-dessus. Si on compare la situation à la série 2012, lorsque la collision de noms est arrivée à la fin de la période de candidature. Maintenant, la grande différence, c'est qu'on a la possibilité d'évaluer quand va avoir lieu cette analyse des collisions de noms au début, mais pas forcément attendre la fin.

Et on peut le faire tôt dans le processus de candidature et en parallèle avec d'autres processus en jeu dans la demande de candidature. Donc le risque de collision de nom, c'est maintenant un facteur qu'on prend en considération plus tôt.

SARAH DEUTSCH : Oui, moi je travaillais chez Verizon en 2012, lorsque cette étude de collision de noms a été élaborée et on s'est posé la question de savoir comment nos clients allaient être affectés. On les a contactés, on a essayé de trouver la bonne personne pour leur expliquer le problème. Et je me demande, c'est peut-être encore plus difficile cette fois-ci, quel est l'impact sur les gens dans des petites entreprises qui ne savent même pas ce que c'est que la collision de noms?

SUZANNE WOOLF : Oui, on a passé beaucoup de temps à parler du type de notification et de sensibilisation qu'on pourrait mettre en place justement pour expliquer, sachant qu'on a des limites en termes budgétaires et limites de temps aussi. Et c'est assez difficile pour être honnête. Nous comprenons mieux la situation maintenant à l'époque. Donc j'espère que ça rendra les choses un peu plus simples pour pouvoir savoir que faire des résultats qu'on va pouvoir présenter ou des conclusions qu'on va pouvoir vous présenter lorsque vous les aurez. Parce qu'ainsi on pourra savoir qui est affecté.

La seule chose qui ne figure pas dans le rapport, c'est une recommandation qui consiste à dire qu'étant donné qu'il est très difficile d'obtenir les données pertinentes, c'est-à-dire l'origine, l'origine première de la collision de nom. Ces données maintenant vont être disponibles pour nous. Donc, il y a tout un travail d'éducation à faire parce qu'avant on ne savait pas cela.

MATT THOMAS : Alors je veux également dire que chaque chaîne de collision de nom est un peu unique. Il n'y a pas de plan de remédiation général qui peut être appliqué pour tout. Certaines collisions peuvent être gérées par une simple prise de contact. C'est peut-être fait plus facilement que pour d'autres. Nous avons des publications de blogs qui montrent comment plusieurs collisions ont été gérées au fil des années, mais certains des autres problèmes sont plus chronophages et demandent plus d'efforts, car la cause racine peut être intégrée dans du matériel, dans des

routeurs pour lesquels il faut faire davantage de manipulations et donc c'est un peu plus compliqué.

JAMES GALVIN : Alors, j'ai deux questions en attente. Warren dans un premier temps.

WARREN KUMARI : Alors, je veux rebondir sur ce que Matt a dit. Ça dépend du type de collision. Dans certains cas, il s'agit d'une organisation qui utilise cela dans son réseau et parfois c'est intégré dans de l'équipement. Parfois c'est dans un réseau. Matt a déjà parlé de cela, a déjà communiqué, et Wes a également traité une chaîne de collision qui a été intégrée dans un logiciel Android. Ça a bien réparé le problème.

Parfois, il est difficile de contacter les gens, car parfois il y a des interruptions visibles par… Nous pensons qu'il faudrait plutôt qu'un message d'erreur, une page web qui explique le problème. Mais cela évidemment serait une incidence également sur le réseau. Seulement, cela se produit seulement quand le réseau ne fonctionne pas.

BARRY LEIBA : Alors je veux ajouter quelques points sur la séquence des événements, notamment, je pense, au budget et la façon dont on peut communiquer avec les requérants. Et ça, ça fait partie de la mise en œuvre et ça ne fait pas partie du champ d'application du rapport.

JAMES GALVIN : Alors, il y a encore une autre question.

RAM MOHAN : Pardon. On se dit que cela est peut-être ouvert pour les chaînes ouvertes, les noms génériques, mais c'est également applicable pour les marques également. La collision n'a pas seulement trait aux chaînes génériques.

JAMES GALVIN : Danko, tu as une question?

DANKO JEVTOVIC : Oui, j'ai quelques questions en effet. Alors merci de cette étude cruciale, de cette étude cruciale et merci de les soumettre au CA. Évidemment, la stabilité sera cruciale pour la prochaine série. Moi, je tentais un peu d'appréhender le problème. Avant, j'étais un expert, mais bon, la gouvernance a un peu dégradé mes compétences techniques. Alors je comprends qu'il y a deux problèmes.

D'une part, le recueil de données exploitables, sachant que ces données peuvent donner lieu à des risques en matière de confidentialité. Puis il y a l'analyse à faire en se fondant sur ces données. Donc on suggère d'avoir des experts techniques dans le cadre d'une équipe d'examen technique qui se pencherait sur l'analyse de ces données. Alors, qu'envisagez-vous?

Je vois deux ou trois mandats pour l'équipe. Premier rôle, créer un ensemble de critères à appliquer. Deuxième rôle, se pencher sur les

données et appliquer les critères à ces données. Et le troisième rôle, c'est de prendre une décision. Je comprends que ce volet décisionnel est important pour vous. Donc comment devrait-on agencer cette équipe d'examen technique, cette TRT? Et que peut faire le CA de l'ICANN ici?

SUZANNE WOOLF : Merci. J'aime bien cette question. Oui, on s'est vraiment penché sur ces questions par le prisme du risque plutôt que de l'ingénierie, car il y a beaucoup de décisions et d'inconnues en effet. Alors au vu de notre expérience et de nos débats, et bien nous pensons qu'il serait assez simple pour l'organisation ICANN de mettre sur pied une TRT. Il y a d'autres examens, il y a d'autres processus que fait la communauté. Et nous, nous ne voulions pas aller au-delà de nos attributions et de spécifier exactement comment ce doit être fait. Mais la communauté sait comment composer une équipe d'experts.

Pour ce qui est de l'exploitation des données recueillies, c'est une association du quantitatif et des CDM, donc des évaluations de diagnostic critique qui nous en disent beaucoup à propos des collisions de noms. Puis il y a un volet qualitatif. Ce qui ressort de cela, c'est un peu une observation au niveau méta. Le quantitatif n'allait jamais suffire.

DANKO JEVTOVIC : Merci. Oui, c'est très utile. Alors évidemment, nous savons comment créer des groupes fondés sur la communauté et nous avons les savoirs. Mais je me demandais si nous pouvions avoir peut-être un volet plus

technique ou alors si on allait externaliser cela. Par ailleurs, il y a l'établissement des critères et la prise des décisions. Je suis un peu préoccupé si l'on demande à cette équipe d'examen technique de recueillir des données et de les analyser. Et bien ça fait déjà beaucoup.

MATT THOMAS : Dans le rapport, on dit que ces rôles peuvent être accomplis par différentes entités. Le recueil des données peut être fait par une autre entité, puis la TRT peut être ne fait que l'analyse et n'émet que les recommandations. Donc on peut un peu répartir les tâches différemment.

DANKO JEVTOVIC : Oui, donc je n'avais pas tout à fait tort dans mes questions. Donc j'ai une autre question qui est un peu plus courte. Pour recueillir les données, je comprends que vous voulez mettre quelque chose dans la zone racine. Si j'ai bien compris, dans la série précédente, ce sont les opérateurs de registre qui faisait cela, car on était au terme du processus et là on est au début, il n'y a pas de contrat, non. Donc c'est l'organisation ICANN qui doit faire cela et donc cela a des conséquences, notamment en matière de confidentialité, de finances et de risques.

RAM MOHAN : Oui Danko, c'est juste. Oui, Dans la deuxième partie de la conversation, on va se concentrer sur ces points.

JAMES GALVIN : Où est-ce qu'on peut répondre à ta question un peu plus tard?

EDMUND CHUNG : Jim, tu as parlé de l'exemple .mail, puis l'on est passé au processus de remédiation. Quelle est la suite? Moi, il y a une réponse que je trouve intéressante. Vous dites que pour le .mail, la valeur CDM est plus faible que pour certains des gTLD qui ont été délégués. Je ne veux pas préempter tout examen de la TRT, mais que cela signifie-t-il? Peut-on passer en revue quelques-unes des possibles actions de recours? Cela veut dire qu'à un moment, .mail pourra être libéré. Quelles sont les autres éléments qu'il faut analyser?

JAMES GALVIN : Warren.

MATT THOMAS : Alors, le CDM, c'est le volet quantitatif. Le volet qualitatif, c'est la façon dont .mail est utilisé et pourquoi il peut représenter une collision de noms. Donc peut être que les valeurs sont plus faibles et qu'on ne comprend pas forcément comment cette chaîne est utilisée et quels sont les risques de sécurité. Peut-être qu'on ne connaît pas le volet qualitatif, mais avoir des valeurs plus faibles, ça ne veut pas dire que tout va bien. Donc il faut avoir la perspective qualitative et quantitative et donc il faut une analyse personnalisée chaîne par chaîne.

WARREN KUMARI : Oui, il y a différents sens sémantiques. Et je pense qu'il est difficile de se pencher sur la liste des données d'ampleur et on ne peut pas vraiment

avoir de seuil. Des chaînes différentes ont différentes particularités et donc il n'est pas possible d'avoir une perspective holistique.

RAM MOHAN : Alors le SSAC, dans le sillage des débats du groupe de discussion, a créé un groupe de travail interne avec ses propres externes pour se pencher sur les rapports liés aux collisions de noms et pour fournir des avis et des orientations au CA. Pour l'instant, notre analyse semble correspondre à celle du groupe de discussion, mais il y a quelques points que le CA et que la communauté doit comprendre.

Mais les mesures réalisées à cette échelle sont très difficiles à mettre en place pour l'instant. L'analyse que Suzanne et Matt mentionnée donne lieu à des données provenant de serveurs racine A et J, et c'était beaucoup avant 2012. Mais maintenant ce n'est pas assez du tout. Ce que l'on constate, c'est que les avis que l'on vous donne ne peuvent pas être seulement de nature quantitative.

Donc vous nous entendrez dire qu'il y a un risque persistant, mais les risques sont plus élevés. Mais si vous nous demandez par quels facteurs, on ne peut pas vous dire si c'est 10 % ou 15 % de plus, car la somme totale de données qui nous vient est plus faible qu'avant. Donc ce n'est pas aussi quantitatif qu'on aimerait. Donc notre avis est davantage fondé sur le qualitatif que sur le quantitatif.

Alors si vous allez jusqu'au bout du raisonnement, et bien vous pourriez dire que les avis que l'on vous donne se fondent sur l'expérience et les savoirs des personnes rassemblées dans cette pièce. On pourrait dire qu'il y a un peu d'éléments qu'il nous faut deviner parfois, et ce ne serait pas tout à fait erroné de le dire. Mais il y a de l'information qualitative et aussi des convictions robustes qui alimentent nos recommandations.

Alors pour l'instant, dans le cadre du groupe de travail SSAC, nous sommes parvenus à des conclusions qui ne sont pas encore finalisés. Elles peuvent changer, mais nous aimerions vous parler de quelques-uns de ces volets. Donc les collisions de noms représentent toujours une menace pesant sur la sécurité et la stabilité du DNS. Nous n'en doutons pas. Cela a été mentionné précédemment. Nous pensons que pour maîtriser la situation, il faut recueillir les données. Mais il faut également que le CA détermine le moment de collecte des données et le moment du processus d'évaluation.

En 2012, le cadre de l'ICANN pour les collisions de noms prévoyait une évaluation, une atténuation à la fin du processus. Donc on déléguait le nom aux candidats et à ce moment-là, on faisait une analyse des collisions de noms. Et c'est à ce moment-là que les registres étaient transférés aux opérateurs de registre. Et entre ce moment-là et maintenant, il y a eu beaucoup de changements dans le volume de données qui passent par les résolveurs de la zone racine, les résolveurs

récursifs et même l'interruption contrôlée. La manière dont cette interruption a été conçue en 2012 n'est plus adaptée aujourd'hui parce que peut être que 40 % du trafic maintenant passe par l'IPv6.

Et résultat de cela, le SSAC pourrait aller vous trouver et vous dire voilà, vous devriez faire de la collision, non un problème visible. Il faudrait collecter des données d'entrée de jeu, dès le début, et fournir ces données à l'équipe de révision technique pour examen. Et c'est vrai, il faut se demander si les critères créés en amont sont réellement adaptés à un cadre généralisé pour que l'équipe TRT puisse faire ce travail de révision. Mais là, vous avez une grande opportunité de ne pas prendre le risque. Une fois que la situation s'est produite devant le fait accompli, c'est-à-dire une fois que le TLD a été alloué aux candidats.

Et il y a également énormément de risques en termes de confidentialité et des implications en termes de confidentialité qui sont liées au modèle que nous proposons dans le cadre de l'interruption visible ou d'une interruption visible avec notification. Et là, il faut voir deux choses, si on veut une interruption visible, et même dans le cas d'une interruption contrôlée, les adresses IP arrivent et dans certaines juridictions, les adresses IP sont considérées comme des PII. Donc nous, ce qu'on vous recommande, c'est de traiter le problème en amont, tôt.

Si vous appliquez un cadre d'interruption à la fin du processus d'évaluation et que vous demandez à l'opérateur de registre TLD et de

faire ce travail, alors vous transférez ce risque au candidat qui a réussi à obtenir la délégation. Or, ce qui nous préoccupe, ce n'est pas cela. Ce qui nous préoccupe, c'est que si vous faites cela, vous allez à ce moment-là créer un processus d'évaluation inégale. Certains opérateurs de registres seront peut-être mieux armés pour ça, pour réaliser cette tâche que d'autres. Les implications en termes de confidentialité font que, d'une certaine manière, vous allez étendre cela à une kyrielle d'opérateurs de registres de TLD plutôt que de le circonscrire à un petit groupe.

Et notre évaluation de la situation jusqu'à présent, c'est que peut-être qu'il y a moins de risques si l'évaluation est faite par l'organisation ICANN ou vous pourriez éventuellement limiter ou en tout cas limiter l'impact de ces risques en termes de confidentialité et qu'il soit mieux compris de manière centralisée plutôt que de les distribuer à tous les candidats de TLD. Donc voilà un petit peu le travail en cours et c'est probablement le sens de notre recommandation finale qu'on vous soumettra d'ici peu.

Et ce qu'on vous dit, dans le fond, c'est que lorsque vous choisissez les méthodes d'atténuation et de remédiation aux notifications, on vous recommande de vous concentrer essentiellement sur la sécurité et la stabilité de l'infrastructure DNS. Ça va dans le sens de notre mission, mais ce qu'on dit, c'est que, à moins qu'il y ait des préoccupations en termes de confidentialité impératifs qui ne peuvent pas être atténuées, il faudrait accorder la priorité au fait de trouver des solutions par

rapport aux préoccupations en termes de confidentialité, sans compromettre la sécurité et la stabilité de la collision.

Donc voilà ce que le SSAC va fort probablement vous soumettre. Comme je vous le disais auparavant, ce n'est pas à cette conclusion qu'est parvenu le groupe de discussion, mais au sein du SSAC, nous ressentions la nécessité de vous fournir un avis axé sur très clairement sur la sécurité et la stabilité. Bien entendu, vous avez un rôle très important à jouer à ce niveau-là. Mais ce qu'on voulait vous dire, c'est que si on se concentre uniquement sur l'aspect confidentialité, ce n'est pas suffisant. On sait que vous le savez déjà, mais s'il y a des moyens d'atténuer les risques ou les problèmes en termes de confidentialité, faisons-le. Mais de toute façon, c'est très difficile d'échapper aux implications en termes de confidentialité.

Enfin, vous nous avez demandé de vous soumettre nos recommandations d'ici le 1er mai. Pour l'instant, nous sommes sur la bonne voie pour y parvenir, à moins que quelque chose de tout à fait inattendu se produise. Mais nous sommes sur la bonne voie et nous pourrons vous soumettre des recommandations finales d'ici cette date.

JAMES GALVIN : Merci, Ram. Petit rappel, nous allons écouter vos questions dans la salle, mais c'est une discussion entre le SSAC et le conseil d'administration. Si des représentants de ces deux groupes souhaitent intervenir, n'hésitez pas. Wes.

WES HARDAKER : Wes au micro. Merci Jim, merci Ram et merci Suzanne. Et la question que je voulais vous poser auparavant est liée à ces deux points de discussion justement. Vous nous avez parlé de l'environnement changeant, du fait que les choses changent tellement qu'il était difficile de disposer de données qualitatives. Et de fait, la situation a énormément changé depuis 2012 et ma question et les choses vont encore changer d'ici 2036.

Alors Ram a dit qu'il faut rendre le problème de la collision non visible, mais l'infrastructure change aussi. Il y a énormément de choses qui font que c'est de plus en plus difficile et en fin de compte, il n'y a pas de solution parfaite à aucun des problèmes que vous avez mentionnés. Ce que je me demande, c'est : Est-ce que l'étude a pris en considération le fait que peut être que vous pourriez demander à l'équipe TRT de faire alors que les informations disponibles s'améliorent ou empirent au fil du temps? Et qu'allez-vous faire d'ici dix ans, alors que les choses auront encore changé et que la situation, l'environnement aura lui aussi changé?

JAMES GALVIN : Vous voulez répondre? Allez-y, je vous en prie.

WARREN KUMARI : Oui, très clairement. Il y a une tension entre la confidentialité d'un côté et la collecte de données. On voit que le DNS, au fil du temps, s'est

davantage concentré sur l'aspect de confidentialité. Ce qui veut dire qu'il faut trouver le moyen de notifier clairement la personne lorsqu'il y a délégation. Et peut-être qu'on ne pourra pas à l'avenir prédire à quel moment il y aura conflit sur une chaîne ou pas.

JAMES GALVIN : Très bien. Je vois qu'il y a plusieurs personnes qui veulent intervenir. Maarten? John. Tripti, vous aussi, allez-y.

TRIPTI SINHA : Tripti au micro. Oui, je vais répondre partiellement. Nous avons pris en considération le fait que rien n'est immuable, par exemple par rapport à la faisabilité de créer un mécanisme pour mettre en place une liste. Non, ce n'est pas possible parce que c'est trop dynamique.

JAMES GALVIN : Merci. Maarten? Non, alors John?

JOHN LEVINE : J'aimerais revenir sur ce qu'a dit Ram. À la fin de ce processus, on va traiter tous les aspects techniques et c'est au conseil d'administration de prendre la décision politique. Or, à chaque fois qu'on délègue un nouveau TLD, vous êtes en train de privatiser les bénéfices et vous socialiser les coûts. Et cette privatisation peut être assez limitée, c'est-à-dire que lorsque vous déléguez, vous déléguez à un très petit nombre de personnes. Or, les personnes affectées peuvent être n'importe où.

Et pour moi, ça, ça implique une analyse coûts-bénéfices. La dernière fois qu'on s'est retrouvés, on a parlé de cela et ce serait très bon. Et je crois qu'ici, une évaluation coût-bénéfice s'impose pour voir quels sont les coûts généraux que cela va impliquer pour ce groupe et pour tout le monde. Et ça, ça va permettre de prendre une décision éclairée. Est-ce que réellement ça va dans le sens d'un bénéfice pour l'Internet dans son ensemble, puisque l'ICANN est censée être au service de l'Internet dans son ensemble? Mais voilà, il faut savoir quels sont les coûts encourus.

JAMES GALVIN : Est-ce que quelqu'un… Je pense que c'était plus un commentaire, donc personne ne va répondre.

MAARTEN BOTTERMAN : Ça y est, ça marche. Maarten Botterman au micro. J'ai une question un peu différente. J'ai réellement apprécié le travail que vous avez fait pour parvenir là où nous en sommes au SSAC. Et alors qu'on est sur le point de se lancer sur le prochain plan stratégique, ma question est la suivante : Étant donné toutes les nouvelles technologies émergentes qui apparaissent, pensez-vous que les membres du SSAC vont pouvoir faire face à cela dans les cinq prochaines années? Est-ce que vous en parlez et comment pensez-vous que les membres du SSAC vont évoluer face à cela?

RAM MOHAN : Merci Maarten. Excellente question et je vous recommande d'analyser un rapport récemment publié par le SSAC par rapport à l'évolution de l'espace des noms où justement on prend en considération l'évolution

de ces nouvelles technologies. Donc on peut en reparler après cette réunion. Mais finalement le résumé des recommandations, c'est de surveiller de près l'espace. Mais nous ne pensons pas qu'aucun de ces aspects ne présente de danger existentiel au DNS. L'espace des noms évolue, certes, mais l'innovation c'est une bonne chose.

JAMES GALVIN : Très bien. Alors Tripti, allez-y.

TRIPTI SINHA : Merci Jim. Merci le SSAC pour tout ce travail. Excellent travail du reste. Je crois que Jim dans votre intervention liminaire, vous avez parlé de problème déterministe. C'était vous, Suzanne. Donc vous avez parlé de solutions potentiellement déterministes. Ma question est la suivante : Une étude… Donc l'étude s'est penchée sur la zone racine A et J. Donc une évaluation des coûts et risques. Oui, ça, ça dépend d'un environnement non déterministe, n'est-ce pas? Donc, faire une analyse de risque, c'est compliqué dans ces conditions, n'est-ce pas?

JAMES GALVIN : Oui. Becky.

BECKY BURR : Normalement, je n'ouvre pas la bouche lors de ces réunions parce que je n'ai rien d'intéressant à dire, mais j'en connais beaucoup plus sur la confidentialité. C'est un problème réel et pour déterminer quoi faire, il faut qu'il y ait une évaluation d'impact en termes de protection des données. Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que le modèle

centralisé, c'est un cadre qui est beaucoup plus favorable à la confidentialité, parce que vous pouvez contrôler cela.

Cela étant dit, ce qui va être critique dans l'évaluation d'impact, c'est de voir si vous avez réellement besoin de tous les éléments de données. Peut-être qu'il va falloir que vous les collectiez sur une chaîne, mais si vous pouviez penser aux éléments susceptibles de vous intéresser sur une chaîne, de quoi avez-vous besoin? Quelle est la lecture que vous devez en faire et à quelle vitesse? Alors ça va être le type d'exercices d'atténuation dont on va avoir besoin. Il y a énormément de manières d'examiner un flux de données et d'analyser des chaînes avec des numéros à neuf chiffres, par exemple le numéro de sécurité sociale ou autre. Et donc on va avoir besoin de vous pour nous dire quels sont les éléments des données qu'il va falloir analyser et maintenir.

RAM MOHAN : Merci Becky. Tu peux compter sur nous pour communiquer avec toi. Nous ne connaissons pas les réponses, mais je pense que nous arriverons cahin-caha à trouver une solution qui n'est pas complètement dangereuse.

JAMES GALVIN : Merci à tous de votre participation. Nous sommes à 10 h 01. Merci à tous pour vos questions et vos commentaires. Membres du CA, membres du SSAC, nous sommes tous ici ensemble. Nous pouvons boire un café ensemble et poursuivre la discussion. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]